

La collecte porte à porte sera dorénavant remplacée par les **Rendez-vous RDD 2026**.

Vous pouvez vous débarrasser de vos RDD seulement aux dates indiquées plus bas.

Vous êtes invités à vous déplacer aux différents lieux de Rendez-vous de la MRC, à votre convenance.

POURQUOI CE SERVICE ?

Pour éviter que ces produits nocifs se retrouvent dans les sites d'enfouissement et deviennent une source de contamination pour l'eau souterraine. Ces produits sont également dangereux durant leur transport, ils ne doivent pas se retrouver dans la collecte municipale (déchets, récupération ou compost).

Un abri identifié aux couleurs de la MRC sera installé à l'adresse et à la date indiquées pour chacune des municipalités.

Les RDD doivent être déposés dans les bonnes catégories, des tables seront identifiées à cet effet.

Saint-Sébastien : Bureau municipal - du mercredi 13 au jeudi 14 mai
Notre-Dame-des-Bois : Écocentre, 12 chemin Jeanne - lundi 18 mai
Piopolis : Bureau municipal - du jeudi 21 au vendredi 22 mai
Lac-Drolet : Bureau municipal - du mercredi 27 au jeudi 28 mai
Val-Racine : Bureau municipal - du jeudi 4 au vendredi 5 juin
Marston : Bureau municipal - du lundi 8 au mardi 9 juin
Saint-Augustin-de-Woburn : Bureau municipal - du jeudi 18 au vendredi 19 juin
Stratford : Bureau municipal - du jeudi 25 au vendredi 26 juin
Notre-Dame-des-Bois : Bureau municipal - du jeudi 2 au vendredi 3 juillet
Lambton : Bureau municipal - du lundi 6 au mardi 7 juillet
Frontenac : Bureau municipal - du jeudi 16 au vendredi 17 juillet
Sainte-Cécile-de-Whitton : 4557 rue Principale (garage municipal) - du mercredi 22 au jeudi 23 juillet
Saint-Robert-Bellarmin : Bureau municipal - du mercredi 29 au jeudi 30 juillet
Saint-Romain : Bureau municipal - du lundi 3 au mardi 4 août
Stornoway : Bureau municipal - du jeudi 13 au vendredi 14 août
Nantes : Bureau municipal - du lundi 17 au mardi 18 août
Milan : Bureau municipal - du mercredi 26 au jeudi 27 août
Saint-Ludger : 131, rang 1 S - du lundi 31 août au mardi 1er septembre
Audet : 266, rue Principale - du jeudi 3 au vendredi 4 septembre

Horaire des Rendez-vous :

Il sera possible de déposer les RDD
entre 13 h la première journée et
16 h la deuxième journée.

Questions

819 583-0181, poste 116

Un employé de la MRC sera
disponible entre 13 h et 16 h
lors des deux journées
de Rendez-vous.

Voici quelques exemples de **matières acceptées** :

GARAGE : Peinture résidentielle, teinture, vernis, térébenthine, antigel, batterie d'auto, essence, adhésif, colle, aérosol, dégivreur de serrures, dégraissant, diluant à peinture, huile, etc.

CUISINE : Acide, cire à plancher, combustible à fondue, désinfectant, produits nettoyants, etc.

SALLE DE BAIN : Alcool à friction, cosmétiques, débouche-tuyaux, eau de javel, peroxyde, produits nettoyants, désinfectant, etc.

ATELIER : Colle, calfeutrant, décapant, encre, époxy, goudron, méthanol, naphte, produits en aérosol, protecteur (cuir, suède, vinyle), scellant, teinture, etc.

AUTRES PRODUITS : Pile, allume-feux solide et liquide, bonbonne de propane, chlore, engrais, fongicide, herbicide, insecticide, pesticide, aérosols de tout genre, tube fluorescent, ampoule fluocompacte, cigarette électronique, petit matériel électronique et informatique (TIC) (ex. : cellulaires, tablettes, ordinateurs), etc.

ATTENTION

Ces produits peuvent comporter certains dangers. Par souci de sécurité, les produits doivent être déposés dans leur contenant d'origine.



IMPORTANT

Rapportez vos médicaments périmés ou non utilisés et les objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical à votre pharmacie.

ALTERNATIVES AUX RENDEZ-VOUS

La Ressourcerie du Granit accepte les peintures et les teintures résidentielles, les piles, les ampoules fluocompactes et les cartouches d'encre. Certains bureaux municipaux acceptent les piles, les ampoules ou les cartouches d'encre au cours de l'année.